

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°310 DU VENDREDI 12 JANVIER 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

EDUCATION

P.3

Les enseignants contractuels communaux menacent de bouder les salles de classe dès la reprise des cours



Édito à vue d'Aigle

Vivement le soutien financier des partenaires

Le Gouvernement guinéen fait face actuellement aux conséquences de la démolition du dépôt national de produits pétroliers, dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023. C'est pourquoi il sollicite clairement le soutien financier de ses partenaires bi et multilatéraux pour sortir de cette situation plutôt compliquée... P.2

RELIGION

P.4



Dix mille places et 54 millions pour chaque candidat au pèlerinage musulman 2024

VERS L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN ?



Le président de l'union nationale des boulangers et pâtisseries de Guinée prévient

BRICS

P.5



Un élargissement impressionnant

CREATION DES COMMUNES

P.4

« L'idée n'est pas mauvaise mais il faut qu'elles soient autonomes » (Pr Alhassane Makanera, juriste)

TENTATIVE DE COUP D'ETAT CONTRE MAMADI DOUMBOUYA

« De toutes les façons, on le saura » (Dr Edouard Zoutomou)

P.3

ACCÈS DIFFICILE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Des diplomates interpellent les autorités guinéennes

P.6

Édito à vue d'aigle



Vivement le soutien financier des partenaires

Le Gouvernement guinéen fait face actuellement aux conséquences de la démolition du dépôt national de produits pétroliers, dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023. C'est pourquoi il sollicite clairement le soutien financier de ses partenaires bi et multilatéraux pour sortir de cette situation plutôt compliquée. Au ministère de l'Economie et des Finances, l'on indique que dans les courriers de demande d'aide adressés à ces partenaires, les besoins estimatifs de financement ont été mentionnés. Le Gouvernement sollicite par exemple du Fonds Monétaire International (FMI) un accompagnement d'urgence mais aussi la levée d'une partie de la quote-part de détresse de la Guinée au niveau du FMI pour financer le plan.

Le Grand Argentier du pays, Moussa Cissé, s'est déjà entretenu dans ce sens avec le représentant résident du FMI en Guinée, comme celui de la Banque mondiale.

Comme on le voit donc, depuis ce drame auquel les Guinéens ne s'attendaient pas du tout, le CNRD et son gouvernement de transition ne sont pas restés les bras croisés. Des mesures ont été prises, des démarches au niveau diplomatique sont menées pour trouver une issue à cette crise sans précédent que traverse notre pays. Un accord a ainsi été signé la semaine dernière avec les autorités sierra-leonaises pour assurer un approvisionnement ininterrompu de la Guinée en produits pétroliers. A cela s'ajoutent ces courriers de demande d'aide adressés aux partenaires techniques et financiers. Il est souhaitable donc que les Guinéens, dans leur ensemble, fassent preuve de compréhension et de patriotisme en ces moments particulièrement difficiles. Dans la nuit du mardi 09 janvier 2024, un premier bateau de gasoil a accosté au port de Conakry, à la grande joie des populations qui n'ont que trop souffert de cette crise de carburant inédite dans le pays.

Pour se relever après le drame du 18 décembre 2023 et continuer sa marche irréversible vers le progrès et la démocratie, la Guinée a nécessairement besoin du soutien des pays amis et des institutions financières partenaires. Reste à savoir maintenant si cet appel à l'aide tombera dans des oreilles attentives. Attendons de voir...

Kéfina Diakité

VERS L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN ?

Le président de l'union nationale des boulangers et pâtisseries de Guinée prévient



La crise qui frappe la Guinée suite à l'explosion du dépôt de carburant de Kaloum continue d'impacter beaucoup de secteurs. Si ça continue, le secteur du pain ne sera pas épargné. C'est ce qu'a fait savoir El Hadj Alpha Oumar Sacko, Président de l'union nationale des boulangers et pâtisseries de Guinée, lors d'un entretien avec votre hebdomadaire. Mais pour l'heure, l'opérateur économique demande à ses collaborateurs de continuer à vendre la miche de pain au même prix.

L'Aigleinfos : Comment vous actuez de la boulangerie, vous traversez cette crise liée à l'explosion du dépôt de carburant de Kaloum ?

El Hadj Alpha Oumar Sacko : Cette crise frappe le secteur de la boulangerie par rapport au transport de la farine et celui du bois. Depuis que le pays connaît cette crise, les motards qui transportaient du pain chez les détaillants et les camionneurs, ils ont tous augmenté les frais de transport. Ce qui était fait à dix mille chez les motards, est aujourd'hui à vingt-mille. Le bois qu'on nous donnait cinq à dix-mille, maintenant c'est trois au même prix.

L'Aigleinfos : A quoi peut-on s'attendre dans les prochains jours ?

El Hadj Alpha Oumar Sacko : Dès qu'on touche au prix de la farine, le prix du pain va augmenter automatiquement. Et je crois bien que les industriels sont en train de gérer difficilement aujourd'hui. Mais si les prix restent intacts sur le marché, je demande aux boulangers de se ressaisir, vendre à l'ancien prix. Nous sommes en contact direct avec la population, personne ne doit augmenter pour le moment car la population n'a pas

de moyens.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'avec ce problème de carburant, vos productions sont maintenues ou alors elles ont connu une baisse ?

El Hadj Alpha Oumar Sacko : Nos productions ont diminué considérablement parce que les voitures et motos qui distribuent nos produits ne trouvent pas régulièrement de carburant. A l'intérieur du pays par exemple, c'est dans les marchés qu'on vend mais laissez-moi vous dire qu'ils sont véritablement touchés parce que ceux qui vendaient trois sacs avant, ne peuvent même pas évacuer un aujourd'hui.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous avez rencontré les autorités pour leur expliquer votre calvaire ?

El Hadj Alpha Oumar Sacko : On est en train de nous planifier pour le faire mais tout ce que je peux dire c'est de leur demander de libérer le marché de carburant, négocier avec les pays voisins et ceux qui ont des camions ici, cela peut faciliter les choses. Mais s'ils laissent à ceux qui ont le monopole du marché comme avant, je crois que la crise va continuer.

L'Aigleinfos : Merci à vous El Hadj Alpha Oumar Sacko, président de l'Union nationale des boulangers et pâtisseries de Guinée.

El Hadj Alpha Oumar Sacko : Merci à vous également

ENTRETIEN REALISE PAR SAMUEL DEMBA D



EDUCATION

Les enseignants contractuels communaux menacent de bouder les salles de classe dès la reprise des cours

L'Association des Enseignants Contractuels Communaux de Guinée, par la voix de son secrétaire général, Mohamed Aly Yattara, menace de boycotter les cours. Dans un préavis de grève, ces enseignants dénoncent le non-respect des clauses des négociations tripartites notamment leur engagement à la fonction publique. Ils donnent 72H au gouvernement pour éviter la paralysie des cours dans l'enseignant pré-universitaire.

L'Aigleinfos : Dans une déclaration rendue publique le mardi, 09 janvier 2024, vous collectif des enseignants contractuels communaux vous avez adressé un préavis de grève au gouvernement pour parler de vos conditions de vie et de travail.

Qu'est-ce qui a motivé cette sortie ?

Mohamed Aly Yattara : Ce qui motive notre préavis de grève c'est le non-paiement de nos arriérés des salaires et primes d'incitation de l'année dernière conformément au contrat que nous avons signé avec les représentants de l'Etat à la base (les maires). L'engagement des enseignants contractuels à la fonction publique tel indiqué par l'accord tripartite signé en le syndicat, le patronat et le gouvernement. Pendant les missions d'identification des enseignants contractuels, nous avons signalé des cas d'anomalies dans beaucoup d'endroits notamment Siguiri, Dinguiraye, Dabola où il y'en a eu de façon massive.

L'Aigleinfos : Après les négociations tripartites, le



gouvernement avait promis votre intégration à la fonction publique en fin décembre 2023. Qu'en est-il?

Mohamed Aly Yattara : Ce n'est pas réglé parce que le gouvernement ne prend pas au sérieux le système éducatif guinéen, chose qui est déplorable. Pour dix-huit mille enseignants contractuels, ils ont été incapables de gérer ce dossier pendant plus d'un an alors qu'à la fonction publique, ils ont réglé plus de deux

candidats pour la candidature en moins de deux mois. Cela nous dit que c'est un manque de volonté de la part des autorités pour pouvoir en finir avec cette situation.

L'Aigleinfos : Notre souhait est que vos revendications tombent dans de bonnes oreilles. Cependant, si rien n'est fait est-ce que vous allez boycotter les cours ou quels autres moyens allez-vous employer ?

Mohamed Aly Yattara

: Notre souhait est de voir cette crise se terminer. Dans le cas contraire, nous allons boycotter les cours et vous savez très qu'à l'intérieur du pays, 80% des écoles sont occupées par des enseignants contractuels communaux. Si ceux-ci se retirent des classes, cela voudrait qu'il n'y aura pas de cours à l'intérieur du pays cette année. Nous savons que les examens s'annoncent à grands pas. Donc pour ne pas en arriver là, l'Etat doit intervenir dès maintenant pour pallier ce problème. Et au-delà de ça, des manifestations sont en perspective parce que le droit ne se donne pas mais ça s'arrache.

L'Aigleinfos : Le préavis de grève que vous avez adressé aujourd'hui au gouvernement court jusqu'à quand ?

Mohamed Aly Yattara : Normalement ce préavis de grève c'est pour trois jours mais vu que la reprise des cours a été suspendue pour la semaine prochaine, si rien n'est fait par rapport à nos revendications, le mot d'ordre de grève rentrera en vigueur à partir du lundi prochain. Notre

souhait c'est de pas en arriver là.

L'Aigleinfos : Quel message avez-vous à lancer à vos collègues enseignants de Guinée ?

Mohamed Aly Yattara : Je demande à tous les enseignants contractuels qui sont sur le terrain de rejoindre l'association pour pouvoir défendre notre dossier convenablement. Aujourd'hui, nous sommes la seule entité qui représente les enseignants contractuels communaux sur le terrain. On ne peut pas accepter qu'un non contractuel vienne nous défendre parce qu'il ne s'y connaît pas. Nous demandons à tous les contractuels communaux de resserrer les rangs de l'association pour tirer profit de notre combat.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mohamed Aly Yattara, Secrétaire Général de l'Association des Enseignants Contractuels Communaux de Guinée.

Mohamed Aly Yattara : Merci !

ENTRETIEN REALISE PAR SAMUEL DEMBA. D

TENTATIVE DE COUP D'ETAT CONTRE MAMADI DOUMBOUYA « De toutes les façons, on le saura » (Dr Edouard Zoutomou)

Il y a quelques jours, un élément de la Direction de la Communication et de l'Information diffusé à la télévision nationale (RTG) fait croire à l'opinion qu'une tentative de coup d'Etat conte le Colonel Mamadi Doumbouya a été déjoué dont les principaux acteurs ont été graciés.

Dans l'opinion sociopolitique, des acteurs ont préféré la langue de bois face à ce sujet.

Connu pour son franc-parler, le Président de l'Union Démocratique pour

le Renouveau et la Progrès a, au micro d'Aigleinfos, dit en peu de mots ce qu'il en pense. Sans aller trop en profondeur, Dr Edouard Zoutomou Kphghomou n'a ni confirmé ni informé cette information qui a été ironisée sur les réseaux et chez certains acteurs politiques loin du pays.

Tout de même, l'allié de Cellou Dalein reste sur sa faim pour la suite de cet évènement sensible.

« Je n'ai pas commenté ces genres de chose parce que je n'ai pas d'éléments

probants pour infirmer ni confirmer. Maintenant si des gens ont réellement fait un complot, je pense qu'ils les montrent avec tout l'arsenal qu'ils avaient et toutes les dispositions qui ont été prises. De toutes les façons, on saura s'il y a quelque chose derrière. Et si ce n'est pas le cas, on saura qu'ils veulent faire préoccuper les gens », a dit en substance Docteur Edouard Zoutomou Kpoghomou.

SAMUEL DEMBA. D





RELIGION

Dix mille places et 54 millions pour chaque candidat au pèlerinage musulman 2024

Les fidèles musulmans, désireux d'effectuer le pèlerinage cette année ont été situés sur leur sort. L'Etat a défini le nombre de places et le tarif pour chaque candidat qui voudrait accomplir ce devoir religieux. El Hadj Mansour Fadiga, l'imam de la mosquée de Nongô et doyen des encadreurs du pèlerinage en Guinée a bien accueilli la nouvelle et salue le patriotisme des autorités.

L'Aigleinfos : Cette année, l'Etat a déterminé dix-mille places pour le pèlerinage et a fixé à cinquante-quatre millions de francs guinéens comme le prix pour chaque candidat. Quelle lecture faites-vous de tout ça ?

El Hadj Mansour Fadiga : Le tarif fixé par notre gouvernement est au rabais par rapport à l'année dernière. Nous ne faisons qu'adresser des remerciements au CNRD. Vu la conjoncture mondiale et la situation particulière de la Guinée, on s'attendait plus à une augmentation mais on n'a tous été surpris que le prix pour le pèlerinage soit diminué. Cela veut dire que le CNRD a le souci pour ses citoyens. Je le dis parce que je suis dans cette organisation depuis 1978, lors de mon premier pèlerinage et à l'époque dans la sous-région, le plus bas tarif c'était au temps du Président Ahmed Sékou Touré. Lors de son dernier pèlerinage en 1983, on payait quatre-vingt Syllis. Mais depuis, ça ne fait que grimper. En 2022 c'était soixante millions, et cinquante-sept



millions en 2023. Hier ça a été une grande surprise de voir que ça n'atteint même pas cinquante-cinq millions.

L'Aigleinfos : Vous êtes responsable d'une agence de voyage. Est-ce que les inscriptions ont déjà commencé chez vous ?

El Hadj Mansour Fadiga : Nous, nous sommes des

auxiliaires et c'est le Secrétariat général aux Affaires religieuses qui est le grand organisateur. Il a fait la répartition de ces dix-mille en prenant trois mille et les sept mille aux agences privées. Nous n'avons pas attendu le ministère pour commencer le recrutement des gens qui viennent donner des avances pour ne pas perdre les places

mais quant au Secrétariat, ils vont commencer la semaine prochaine selon le communiqué.

L'Aigleinfos : Le pèlerinage va s'effectuer dans quel mois ?

El Hadj Mansour Fadiga : C'est prévu en juin mais les inscriptions c'est en janvier et février selon ce que j'ai entendu

dire par le Ministre Secrétaire général aux affaires religieuses et le mois de Ramadan qui est prévu en mars, sera dans les préparatifs.

L'Aigleinfos : Quels sont les critères à remplir pour être candidat à ce voyage aux Lieux Saints de l'Islam ?

El Hadj Mansour Fadiga : C'est un devoir pour tout fidèle qui en a la possibilité. Cette possibilité s'explique par la condition financière et sanitaire pour pouvoir tenir ce pèlerinage. Nous allons conseiller aux candidats de ne pas forcer la situation mais qu'ils peuvent désigner des gens en leurs noms pour ce voyage et ils auront la récompense de Dieu avec le titre de Hadj. Mais partir là-bas en étant malade, tu auras des péchés avec les autres surtout les encadreurs.

L'Aigleinfos : Merci à vous El Hadj Mansour Fadiga !

El Hadj Mansour Fadiga : C'est moi qui vous remercie !

ENTRETIEN REALISE PAR
SAMUEL DEMBA. D

CREATION DES COMMUNES

« L'idée n'est pas mauvaise mais il faut qu'elles soient autonomes » (Pr Alhassane Mankanera, juriste)

Un avant-projet portant création de nouvelles communes en République de Guinée est en perspective. C'est le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) qui en a fait l'annonce et dit l'avoir déposé le mardi 02 janvier 2024 devant le Conseil National de la Transition. Il s'agit de la création de dix communes urbaines et sept communes rurales.

Pour le Professeur de droit à l'Université Général Lansana Conté de Conakry, cela contribuerait davantage à rapprocher les administrateurs de leurs citoyens mais il faudrait que ceux-ci aient les moyens de leur politique pour

mener leurs actions.

« Depuis le début du mandat en 2021 du Professeur Alpha Condé, personnellement j'avais candidaté pour gérer mais malheureusement je n'avais pas été retenu pour gérer cette situation. Donc ce n'est pas un travail qui vient d'être fait, c'était déjà là. Si vous tenez compte des communes urbaines de Conakry (Dixinn, Ratoma, Kaloum, Matoto, Coléah) et maintenant je prends le quartier où j'habite (Kobaya) il y a un monde, on a un problème de gestion. Je suis vraiment partant pour la question de sécurité et la protection du citoyen à ce que le pouvoir soit

rapproché. Il y a beaucoup de quartiers où les chefs de secteurs ne connaissent pas leurs citoyens, ça c'est un problème, donc rapprocher l'administrateur de l'administré, ça a toujours été mon souhait parce que j'estime que l'administrateur guinéen ne s'en sortira jamais lorsqu'il reste loin de l'administré. Mais la véritable question, ce n'est pas de créer les communes mais qu'elles soient autonomes ; l'idée n'est pas mauvaise, il faut qu'elles soient autonomes sinon ça ne sert à rien de les créer. C'est comme si par exemple on est en crise de carburant, on achète des citernes pour

envoyer dans toutes les régions mais sans qu'ils ne contiennent d'essence, ça va servir à quoi ? », a-t-il fait remarquer.

Selon ce juriste, la création des communes a toujours été un rêve pour lui mais il n'a jamais eu l'opportunité. Il révèle même qu'il avait fait des propositions à l'avènement du régime Condé mais hélas ! Le plus important pour lui, que cela soit possible en Guinée pour alléger certaines démarches administratives aux citoyens.

« Depuis que je suis rentré en Guinée en 1998, j'ai toujours contribué bien qu'on ne le reconnaît pas du point de vue

officiel. Mais je suis sûr qu'ils tiennent compte. La preuve, c'est le budget actuel de l'administration, il y avait beaucoup quand j'ai dénoncé, ils ont tenu compte donc je suis fier, l'ascension sur la gestion des dépenses communes, cela a aussi été pris en compte. Je ne le fais pas pour l'argent mais c'est ma contribution pour mon pays, qu'on le reconnaisse officiellement ou pas c'est reconnu parce quand moi je sors, je le constate », a déclaré l'ancien commissaire à la CENI.

SAMUEL DEMBA. D

BRICS

Un élargissement impressionnant

À l'aube de 2024, à compter du 1er janvier, cinq pays supplémentaires sont devenus membres à part entière des BRICS, une association transnationale qui comprenait jusqu'alors le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, et est ainsi devenue BRICS+ (BRICS Plus), totalisant dix pays.

L'Égypte, située au nord-est de l'Afrique et en partie sur la péninsule du Sinaï, qui constitue un isthme vers l'Asie du sud-ouest, ce qui en fait un pays transcontinental, est considérée comme une puissance majeure en Afrique du Nord, dans la mer Méditerranée, dans le monde islamique et dans la mer Rouge. Un pays arabe historique peuplé - avec 104,5 millions d'habitants - avec un héritage culturel long et très riche et en même temps le pays militaire le plus puissant d'Afrique qui contrôle le canal stratégique de Suez. L'Égypte possède également d'énormes réserves de gaz naturel, estimées à 2.180 kilomètres cubes, et le gaz naturel liquéfié égyptien est exporté vers de nombreux pays.

L'Éthiopie est un pays situé dans la Corne de l'Afrique, à l'extrémité orientale du continent africain. Avec une population de 107,5 millions d'habitants, selon une estimation officielle pour 2023, c'est l'État méditerranéen le plus peuplé du monde. Un pays pauvre mais en développement rapide avec un grand poids géostratégique en Afrique, qui, outre sa production agricole qui contribue à 41% du PIB, possède également les plus grandes ressources en eau de tout le continent. L'Éthiopie est le plus grand producteur de café d'Afrique et le deuxième producteur de maïs.

L'Iran est un pays du Moyen-Orient en Asie du Sud-Ouest. Sa population est de 88,5 millions d'habitants selon l'estimation moyenne des Nations Unies pour 2022. L'Iran est considéré comme une puissance régionale majeure et occupe une position de premier plan en matière de politique



énergétique et d'économie mondiale, principalement en raison de ses importantes réserves de pétrole et de gaz naturel. L'Iran était le huitième pays producteur de pétrole au monde en 2022 avec 3.822.000 barils par jour. En même temps, l'Iran dispose de forces armées puissantes et d'un important personnel scientifique, stationnés dans des régions clés de la planète telles que la mer d'Oman et le golfe Persique.

L'Arabie saoudite est un pays de la péninsule arabique, qui en occupe la majeure partie, soit environ 80 %, et qui est baignée par le golfe Persique au nord-est et la mer Rouge à l'ouest. Selon une estimation officielle pour 2022, sa population est de 32,2 millions d'habitants, dont 30 % de citoyens non saoudiens (estimation 2013). L'économie de l'Arabie saoudite repose sur le pétrole, dont proviennent environ 75 % des recettes budgétaires et 90 % des exportations. En 2022, l'Arabie saoudite est arrivée au deuxième rang mondial après les États-Unis avec une production de 12.136.000 barils par jour et détient 17 % du total des réserves prouvées de pétrole à l'échelle mondiale.

Les Émirats arabes unis, en abrégé EAU, sont un État fédéral composé de sept émirats, situé à la pointe sud-est de la péninsule arabique. Les Émirats arabes unis sont baignés par le golfe Persique et le golfe d'Oman et bordent l'Arabie saoudite et le sultanat d'Oman. Ils comptent 9,3 millions d'habitants selon une estimation officielle pour 2020. Le pays est riche en gisements de pétrole et de gaz naturel et sa population bénéficie d'un revenu comparable à celui des pays occidentaux développés. Les Émirats arabes unis étaient le septième pays producteur de pétrole au monde en 2022, avec 4.020.000 barils par jour.

Quant à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, qui comptent parmi les pays les plus riches en termes de PIB par habitant, ils ont continué à afficher une croissance économique malgré les incertitudes mondiales, notamment les taux d'intérêt élevés, l'inflation et les tensions géopolitiques, alors qu'ils se concentrent sur la diversification de leurs économies.

Selon le FMI, l'économie de l'Arabie saoudite a connu une croissance de

8,7 % en 2022 – le taux de croissance annuel le plus élevé parmi les 20 plus grandes économies du monde – et de seulement 0,8 % pour l'ensemble de 2023. En revanche, l'économie des Émirats arabes unis a connu une croissance de 3,4 % en 2023, avec une croissance du PIB pétrolier de 0,7 % et du PIB non pétrolier de 4,5 %, soutenus par de solides performances dans le tourisme, l'immobilier, la construction, les transports, l'industrie manufacturière et l'augmentation des dépenses d'investissement.

Avec cette intégration, le groupe, qui apparaît comme la force rivale du G7, s'étend désormais au Moyen-Orient et inclut en son sein les pays, alliés traditionnels de l'Occident, qui manifestent désormais des tendances à l'autonomie et contrôlent bien sûr une grande partie de la production mondiale d'hydrocarbures, renforçant ainsi la solidité financière du groupe.

Ainsi, les pays BRICS+ représentent collectivement désormais 45 % de la population mondiale avec environ 3,5 milliards d'habitants, un tiers de la surface solide de la Terre, 44 % de la production pétrolière mondiale totale ainsi que près d'un tiers du PIB mondial, s'élevant à environ 29 mille milliards de dollars, dépassant en termes d'achat équivalents, le G7, le groupe des sept économies les plus puissantes du monde développé.

Dans le même temps, au moins trente autres pays en développement ont déjà exprimé leur vif intérêt à rejoindre le groupe. Parmi ces pays figurent l'Algérie, le Congo, la Bolivie, le Venezuela, l'Indonésie et le Kazakhstan, qui ne sont pas des pays riches, mais

possèdent d'énormes richesses minières et aimeraient bien se libérer de l'étouffement des multinationales occidentales et du dollar.

Ainsi, dans ce sens, les pays du groupe BRICS ont créé la Nouvelle Banque de Développement (NDB) depuis 2014, alors qu'une grande partie des échanges entre eux se fait en monnaies nationales et non en dollars. Ils avancent également dans les discussions et les élaborations sur la création d'une monnaie commune (ralenties toutefois par les objections indiennes). Et ils recherchent toujours des solutions alternatives de transaction internationale contre à SWIFT. En conséquence, tous ces mouvements en cours conduisent progressivement à une dédollarisation du système économique mondial.

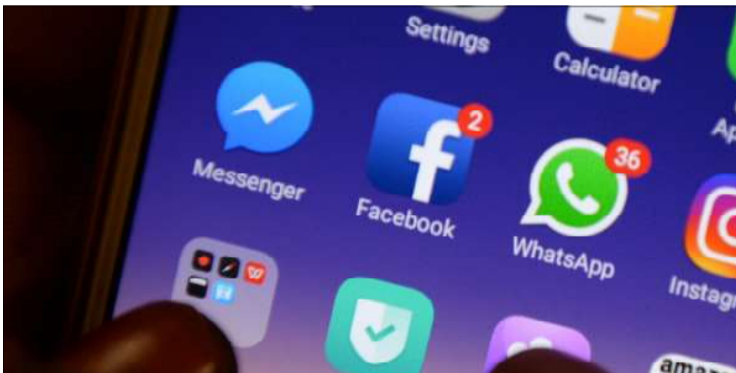
Lors du prochain sommet des BRICS+ qui se tiendra en octobre 2024 à Kazan, capitale du Tatarstan, ville russe située au confluent de la Volga et de la Kazanka en Russie d'Europe centrale, d'autres pays - géants de l'énergie - pourraient rejoindre le groupe et cela aura comme effet d'augmenter le contrôle du marché mondial de l'énergie des 40% qu'il représente aujourd'hui à un pourcentage plus élevé.

En conclusion, je voudrais souligner que l'expansion du groupe BRICS provoque des troubles dans les pays occidentaux et surtout aux États-Unis, qui procèdent à des réactions instinctives, avec la seule idée de la perte définitive de leur leadership mondial, et constitue une véritable étape vers le cours historique inévitable de la formation d'un nouvel ordre mondial intercontinental, un monde polycentrique.

Isidoros Karderinis est né à Athènes en 1967. Il est journaliste, romancier et poète.

ACCÈS DIFFICILE AUX RÉSEAUX SOCIAUX Des diplomates interpellent les autorités guinéennes

Face à la restriction persistante de certains médias de la presse privée et des réseaux sociaux l'ambassadeur de la France et de l'Union européenne ont interpellé les autorités de la transition le mercredi 10 janvier 2024.



«En ce qui concerne mon travail d'ambassadeur de France, je vois trois atteintes liées à cette situation qui me posent des difficultés. Je ne peux plus travailler depuis ma résidence avec mes moyens de communication dédiés avec le ministère. La deuxième, c'est que quand je suis dans mon véhicule de fonction, l'instrument qui m'a été donné par mon gouvernement, n'est pas opérant. La troisième peut-être qui semble plus préoccupante, concerne les visas. Je travaille actuellement avec deux tunnels VPN dont l'un n'est pas opérant, ce qui fait je suis à 50% de ma capacité de délivrance des visas. Je pense que c'est quelque chose qui parle à tout le monde et je suis persuadé que je ne suis pas la seule mission diplomatique dont la mission consulaire est en ce moment affectée et impactée par les mesures d'ordre général», a indiqué l'ambassadeur de la France en Guinée, Marc Fonbaustier. Et d'ajouter: «ma deuxième remarque, c'est qu'en tant qu'ami de la Guinée, je ne pense pas qu'il soit facile aujourd'hui, pour nous ambassades, de convaincre des opérateurs économiques, de venir investir en Guinée quand ils ne sont pas certains de pouvoir communiquer, et informer normalement. Autrement dit, l'image du pays est actuellement affectée négativement et gravement»

Quant à Madame Jolita Pons, l'ambassadrice de l'Union Européenne en République de Guinée, elle s'est exprimé sur le sujet en ces termes: «C'est un problème très sérieux. À

part la liberté des citoyens, c'est un problème de réputation pour la Guinée. On se pose beaucoup de questions sur notamment si ces restrictions sont justifiées, proportionnées, nécessaires. En tant que pays amis de la Guinée, on se demande si ces restrictions ne sont pas contre-productives. On souhaite que cette dernière année de la transition se passe dans le climat le plus paisible possible»

Mamadou Saïdou

ATTAQUE CONTRE ALPHA CONDÉ

Mohamed Gharé dit regretter la sortie maladroite de Madifing Diané

Le lundi 08 janvier 2024, Mohamed Gharé, ancien DG de la police nationale, a réagi à ce qu'il considère comme la sortie maladroite de Madifing Diané, ancien ministre de la Sécurité, contre le professeur Alpha Condé.

«Chers compatriotes, jusqu'aujourd'hui j'ai gardé le devoir de réserve que m'impose le métier de policier, mais comme le grand frère Madifing DIANE a décidé de porter atteinte non seulement aux fondements de notre culture mais aussi à la déontologie de la police nationale, je me dois part égard pour le peuple de guinée de rétablir certaines vérités.

Un fonctionnaire est au service du peuple, lorsqu'on vous nomme à un poste de responsabilité vous servez sous la direction d'un supérieur (chef de service, ministre ou président de la république) qui est lui même au service du peuple ; c'est-à-dire que nous ne servons que par le peuple et pour le peuple.

En tant qu'agent de l'État, nous devons nous efforcer de le servir avec loyauté et dignité en gardant en tête que les régimes passent et que l'État demeure.

Ceci dit, je regrette la sortie maladroite du grand frère et



l'invite à se repentir et à demander pardon au peuple de Guinée.

En Afrique on dit qu'un homme ne parle pas tous les jours, mais il y a un jour où il faut parler alors si ce que nous avons à dire n'apporte pas un plus à l'unité nationale, à

l'éducation des futures générations, aux valeurs et à la grandeur de la Guinée de grâce taisons nous !

Votre serviteur», a écrit Général Mohamed GHARÉ, ancien gouverneur, ancien DGPN.

Mamadou Saïdou

CRISE DE CARBURANT

Le porte-parole du gouvernement annonce l'accostage d'un bateau d'essence dans les jours à venir

Le mercredi, dans une émission de grande écoute d'une radio de Labé, Ousmane Gaoual Diallo, le porte-parole du gouvernement, a annoncé l'accostage d'un premier navire contenant du gasoil la veille et celui d'un autre navire d'essence dans les jours à venir.

«Heureusement les tuyaux devant conduire le gasoil du bateau aux cuves sis au dépôt d'hydrocarbures ont été réparés après les dégâts causés par l'incendie. Aujourd'hui, un bateau a accosté à Conakry. Ils finiront les branchements d'ici 19 h, donc ils vont acheminer le gasoil dans les différentes cuves. Je suis sûr d'ici le petit matin que les citernes vont commencer à transporter le

gasoil dans les différentes stations-service du pays. Malheureusement en ce qui concerne l'essence, actuellement nous n'avons pas de dépôt où stocker cette matière. Mais le gouvernement a pris des dispositions. Un nouveau quai a été construit au port autonome de Conakry. Donc l'essence va rester sur le bateau à 1 km du quai, les tuyaux seront branchés à partir de là. Donc ce sont des

bateaux qui vont charger les citernes. Ils peuvent charger 12 citernes en même temps. L'objectif c'est de charger 24 citernes en même temps. Environ 130 citernes d'essence peuvent sortir par jour. Mais cela ne sera possible

que dans 3 à 4 jours. Le temps que le bateau de gasoil finisse de décharger», a fait savoir le ministre Ousmane Gaoual. Des propos rapportés par nos confrères de Mediaguinée.

Mamadou Saïdou



CRISE DE CARBURANT

Le ministre des Affaires étrangères revient sur les discussions avec Freetown

Le lundi dernier, à la télévision nationale, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'Étranger, Dr Morissanda Kouyaté, s'est exprimé sur les discussions avec les autorités sierra-leonaises pour juguler la crise de carburant dans notre pays.



«Il faut rappeler que nous étions partis en Sierra-Leone pour terminer les discussions que nous avons entamées. Après nous avoir accueillis,

nous avons discuté de l'approvisionnement continu de la Guinée. Le Chef de l'État avait même pris un décret pour remercier tous les pays. Alors

je voudrais faire cette mise au point pour que les esprits maléfiques disent encore autre chose. Et donc ce qui s'est passé, c'est que notre pays vient dépoter là-bas, et que nous envoyions nos citernes là-bas. Ça paraît facile mais c'était plus compliqué que ça. Cela nous a pris trois (3) jours de discussions intenses. Et finalement qu'es-ce qui l'a remporté, c'est la fraternité, c'est la cohésion, c'est la place du chef de l'État dans la sous-région. Et les Léonais ont dit ceci: c'est la Sierra-Leone qui a toujours demandé l'aide à la Guinée. Alors pour la première fois que la Guinée vient demander un appui, nous ne pouvons pas refuser. Ce propos a donc été la dernière phrase

qui a clôturé tout. Tout ce que nous étions en train de discuter techniquement ça a mis fin à cela et nous nous sommes entendus. Au nom donc du Chef de l'État, je voudrais remercier tous ceux-là qui se sont impliqués. Je voudrais aussi féliciter le Premier ministre, le Dr Bernard Goumou qui est venu parachever tout ce que nous nous étions dit», a indiqué le chef de la diplomatie guinéenne Dr Morissanda Kouyaté, tout en invitant les Guinéens à faire preuve de sérénité et de calme et à avoir confiance au président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya.

politique, sociale et économique est quelque chose d'immense pour la Guinée. Aujourd'hui c'est d'avoir donc confiance au Chef de l'État, le colonel Mamadi Doumbouya, au chef du gouvernement et à l'ensemble des membres du gouvernement. Nous ferons tout ce qui est humainement possible pour que la Guinée traverse cette crise. Notre pays c'est la dignité et c'est pourquoi nous comptons sur toute la population guinéenne, partout où elle se trouve. Dans les hameaux, les grandes villes, les mosquées, les champs, les églises, les hôpitaux, partout où le carburant peut arriver, nous le ferons», dira-t-il.

«Je sais que la maturité

CRIEF

Le verdict dans l'affaire de l'ex-DG du FER, Souleymane Traoré, attendu le mardi 16 janvier 2024



La décision dans l'affaire opposant le parquet spécial à l'ex-directeur général du Fonds d'entretien routier (FER), Souleymane Traoré, a été renvoyée au mardi 16 janvier prochain.

Pour rappel, la chambre des appels a été saisie par le procureur spécial, Aly Touré et l'Agent judiciaire de l'État, représenté par Me Pépé Antoine Lama, pour contester la décision du 31 juillet dernier rendue par le président de la chambre du jugement présidée par Francis Kova Zoumanigui. Dans cette sentence, le

président Francis Kova Zoumanigui sur l'action publique a renvoyé Souleymane Traoré des fins de la poursuite pour des faits de détournement de deniers et de surfacturation non établis. Le déclare par contre coupable des faits de corruption d'agents publics, blanchiment de capitaux et d'enrichissement. Pour la répression le condamne à 18 mois d'emprisonnement dont 11 mois assortis de sursis et au paiement de 1 milliard de francs guinéens d'amende. Le montant de cette amende sera prélevé sur celui de 2 milliards

de francs guinéens consignés à la banque centrale de la République de Guinée à titre de cautionnement. (...).

Une condamnation que l'ex-patron du FER sous le régime Alpha Condé a déjà épuisée, chose qui lui a permis de rejoindre sa famille.

Souleymane Traoré, est poursuivi par le parquet spécial dirigé par Aly Touré d'avoir plusieurs montants en francs guinéens et en devises sur ses cinq (5) comptes bancaires. Des sommes qu'il a obtenues, selon le parquet spécial, au préjudice de l'État. Il s'agit de: 10 milliards 510 millions 112 mille 592 francs guinéens, 387 mille 489 dollars et 771 mille 730 euros. Mais également de faire de la surfacturation sur le prix d'acquisition du nouveau siège du FER. Un montant qui s'élève à 85 milliards de francs guinéens. Et parmi ces comptes bancaires de Souleymane Traoré, deux (2) sont aux noms de ses deux (2) enfants interdits de sortir du territoire. Respectivement âgés de 12 ans et 15 ans, apprend-on du site Mediaguinee.

Mamadou Oury

SÉNÉGAL

21 candidats à la présidentielle ont réussi le contrôle des parrainages

ingt et un candidats à l'élection présidentielle du 25 février au Sénégal ont franchi l'étape du contrôle des parrainages qui s'est achevée mardi au Conseil constitutionnel. Ce dernier publiera vendredi leur liste définitive.

Sur les 93 candidats sur la ligne de départ, 72 ont été recalés, dont quatre anciens Premiers ministres, à savoir Abdoul Mbaye, Aminata Touré, Hadjibou Soumaré et Souleymane Ndéné Ndiaye. Le Conseil constitutionnel, en charge du contrôle de ces parrainages, ne s'est pas penché sur ceux présentés par l'opposant Ousmane Sonko au motif que son dossier était »incomplet«.

Pour passer l'épreuve des parrainages, tout candidat à la présidentielle devait réunir entre 0,6 et 0,8% du nombre des électeurs inscrits sur le fichier électoral, soit entre 44.231 à 58.975 parrains. Les candidats pouvaient

également opter pour le parrainage d'au moins 120 maires et présidents de conseil départemental, soit 20% de l'effectif total. Une troisième option permettait la collecte d'au moins 13 signatures de députés, soit 8% des membres de l'Assemblée nationale. Passée l'épreuve des parrainages, le Conseil constitutionnel se penchera sur les autres points des dossiers de candidature avant de rendre publique, le 20 janvier, la liste officielle des candidats autorisés à se présenter à l'élection présidentielle. La campagne électorale démarrera le 4 février.

Xinhua



DRAME DE KALOUM

L'Association des Professionnels de Banque de Guinée fait un nouveau geste pour les sinistrés

Le vendredi, 05 décembre 2024, l'Association des Professionnels de Banque de Guinée (APB), a procédé à la remise d'un chèque d'un montant de 1 milliard gnf au gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) pour venir au secours des sinistrés de Kaloum.



«C'est un geste du fond du cœur du secteur bancaire pour une contribution modeste devant soutenir les sinistrés qui ont été fortement impactés par cette explosion que nous n'avions jamais eu de mémoire en Guinée. Nous sommes réunis au sein du secteur bancaire pour dire que nous devrions faire un geste. Nous avons fait un premier don d'un milliard en médicaments. Nous rajoutons aujourd'hui un deuxième montant d'un milliard qui sera viré directement dans le compte créé par le gouvernement, pour faciliter la gestion suivant leurs besoins. Pour nous, c'est une obligation, un devoir citoyen,

mais aussi ça rentre dans le cadre de nos politiques de RSE, à travers lesquelles nous faisons ces genres d'accompagnement », a déclaré le président de l'Association professionnelle des banques de Guinée (APB), Sidi Mohamed Chérif.

Quant au gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée, Karamo Kaba, il a rassuré que ce montant sera utilisé pour la cause pour laquelle il a été dédié.

«La Banque centrale aussi va contribuer. On va donner 10 milliards de francs guinéens, pour le relèvement, suite à cet

incendie. A l'orée de l'année 2024, nous avons terminé une année 2023, particulièrement éprouvante pour le peuple de Guinée avec l'incendie du dépôt de carburant à Kaloum dans la nuit du 17 décembre. Cette tragédie a entraîné des pertes en vies humaines, des cas de blessés et des destructions des infrastructures publiques et privées. Je profite de cette occasion pour adresser mes sincères condoléances aux familles des victimes et au peuple de Guinée et souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.», dira le gouverneur de la BCRG.

Mamadou Saïdou

ÉVÉNEMENTS DU 28
SEPTEMBRE 2009

Un témoignage qui laisse perplexe un avocat de Moussa Dadis Camara



À la faveur d'un entretien accordé à la presse le mardi 09 janvier 2024, Me Pépé Antoine Lama, un des avocats de Moussa Dadis Camara, a mis en doute le témoignage de Oumar Youssouf Touré au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry.

«On va désormais amener le tribunal à faire séjourner tous les témoins chez un psychiatre avant de comparaître devant ce tribunal. Ce monsieur, au regard des incohérences, des affabulations, des contre-vérités qu'on a pu déceler dans ses propos m'amène à demander une expertise psychiatrique pour situer honnêtement son état de santé. Je vais vous dire autre chose, ce monsieur c'est un ancien pensionnaire de la maison centrale de Conakry. Il y a séjourné 3 fois et tout à l'heure nous allons vous dire le pourquoi, il sera face à cette situation...Oumar Youssouf

Touré est un récidiviste, il a été récemment condamné pour diffamation et injures par voie de presse au TPI de Dixinn pour des faits similaires. Nous nous interrogeons sur les motivations de sa présence ici. Certainement, l'issue des débats nous dévoilera beaucoup de choses. Tantôt il se fait nommer Oumar Youssouf Touré, tantôt il s'appelle Oumar Touré, on ne sait pas réellement de qui il s'agit. (...). Franchement je regrette d'être revenu passer inutilement devant ce tribunal aujourd'hui...Franchement, je ne peux pas répondre à certaines âneries et si on le laisse pousser à bout de sa logique, il va finir par citer tous les membres de ce tribunal, tous les avocats dans cette salle, le public venu assister les débats», a martelé Me Pépé Antoine Lama.

Mamadou Saïdou

JUSTICE

Ce que Dr Mohamed Diané demande à la Crief

Le 08 janvier 2024, les débats dans l'affaire opposant le parquet spécial à l'ex-ministre de la Défense du régime déchu, Dr Mohamed Diané, se sont poursuivis, par devant la cour de répression des infractions économiques et financières(Crief). Ils ont par la suite été renvoyés au 29 janvier prochain.

Lors de l'audience, l'ex-ministre chargé des Affaires présidentielles du régime Alpha Condé a voulu livrer un message qui lui a été refusé par la cour, parce que son avocat, Me Ciré Cledor Ly, n'était pas présent. Interrogé par la

cour s'il a échangé avec son avocat, l'ancien ministre de la Défense nationale, Dr Mohamed Diané a déclaré non, tout en demandant à la cour d'accepter d'exécuter les différentes décisions qui ont été prises par les autres juridictions, qui lui accordent la liberté afin de permettre à la cour

d'accélérer le processus.

«Je n'ai aucun moyen de communiquer avec mon avocat. Moi je pense que pour accélérer le processus, il est important que vous acceptiez d'exécuter les décisions de justice qui ont été prises au niveau de la chambre de contrôle

conformément à l'article 312; la cour suprême et de justice de la Cedeao», a-t-il indiqué.

Le juge a répliqué en ces termes: «j'ai fait le serment de ne dire que le droit mais pas servir les humeurs de qui que ce soit».

À noter que depuis 15 mars 2023, le dossier de Mohamed Diané est pendant devant la chambre du jugement de la Crief. Il est placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry depuis le 06 avril 2022.

Mamadou Oury

JUSTICE

Les vendeurs de faux médicaments condamnés à une lourde peine

Les dix prévenus dans l'affaire de vente illicite de médicaments pharmaceutiques sont désormais situés sur leur sort. Après trois audiences, le juge Francis Kova Zoumanigui de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières, a condamné ces prévenus à trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis et au paiement de cinq millions de francs guinéens chacun.



aujourd'hui ne l'est plus. Donc nous sommes en expérimentation. Le tribunal a été beaucoup plus éducatif mais malheureusement le maximum de la peine en pareille circonstance c'est trois ans, peine minimum c'est trois mois. Le tribunal après les avoir déclarés coupables des faits pour l'exercice illégal de la profession de pharmacien ainsi que la vente illégale des produits pharmaceutiques. Donc il ne devrait pas entrer en condamnation systématique.

Je suis complètement attristé car ils vont rester en prison pendant un an selon la décision s'il n'y a pas de changement.

Le tribunal a aussi ordonné l'incinération des produits pharmaceutiques saisis au marché Madina. Sur l'action civile, le juge reçoit la demande de l'Etat guinéen et condamne les prévenus à allouer collectivement une somme de deux-cent millions de GNF à

l'Etat au titre de dommages et intérêts. La défense pense que le tribunal devrait utiliser ce procès comme une leçon pour dissuader d'éventuels candidats de la vente des faux médicaments.

Dans sa déclaration, le juge Kova a donné deux semaines aux mis en cause de relever appel contre la décision.

«Nous allons nous constituer en collectif pour voir ce qu'on doit faire mais il ne faut pas exclure que nous allons relever appel contre cette décision que nous trouvons scandaleuse. Ils ont été condamnés à payer 200 millions alors qu'ils n'ont commis aucun préjudice. Une fois de plus, le tribunal aurait pu au moins leur accorder le sursis et les libérer au moins

pour qu'ils puissent regagner leurs maisons, leur famille. Ils ont tous pris l'engagement de ne plus exercer cette profession, ni toucher aux médicaments parce que c'est un poison en soi qui ne peut être autorisé aux hommes scientifiques mais le coup de massue qu'on vient de leur administrer a été exagéré. Je peux dire que le tribunal a eu la main très lourde », a déploré l'avocat.

Ces vendeurs ont été interpellés les 17 et 18 novembre 2023 et placés sous mandat de dépôt le 28 du même mois. Ils sont poursuivis pour atteinte à la santé publique, exercice illégal de la profession de pharmacien.

SAMUEL DEMBA. D

La sentence est tombée comme un couperet pour les avocats de la défense de ces condamnés. Maître Salifou Béavogui, membre du collectif trouve cette condamnation sévère.

« Je suis animé par un

sentiment de tristesse dans la mesure où nos clients ont été de très bonne foi, ils ont reconnu les faits, ils ont plaidé coupables et nous avons plaidé pour des circonstances atténuantes. Vous savez ce qui était considéré comme une pratique normale hier,

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009 Le témoignage de Mohamed Condé alias Escobar



Le procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 a repris le lundi 08 janvier 2024 au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Il avait été arrêté suite à l'explosion du dépôt d'hydrocarbures de Kaloum et à cause des fêtes de fin d'année.

Ce jour, c'est Mohamed Condé alias Escobar et commandant du salon du capitaine Moussa Dadis Camara au moment des faits, qui était à la barre. Il a affirmé avoir reçu le 28

septembre 2009 des consignes du commandant Aboubacar Sidiki Diakité alias Toumba, aide de camp, de ne pas laisser sortir le capitaine Moussa Dadis Camara.

«Quand Dadis est sorti de son bureau et est venu dans sa voiture, c'est moi-même qui suis allé retirer la clé de la voiture et le faire entrer. J'ai été catégorique pour ne pas lui permettre de sortir du bureau, en tout cas par le salon», a déclaré à la barre Mohamed Condé «Escobar», tout en reconnaissant qu'il y avait une

sortie à partir de la chambre de Dadis, le président de la transition CNDD. Il a par ailleurs confirmé la présence du colonel Moussa Tiégboro Camara au camp Alpha Yaya Diallo le jour des massacres. Un camp qui, on le sait, faisait office de Présidence de la République.

À noter qu'après les accusés (Moussa Dadis Camara, Claude Pivi, Moussa Tiégboro Camara, Toumba Diakité, Blaise Gomou, Ibrahima Camara dit Kalonzo, Cécé Raphaël Haba, Paul Mansa Guilavogui, Abdoulaye Chérif Diaby, Mamadou Aliou Keita, Marcel Guilavogui) et les parties civiles (victimes), ce sont les témoins qui défilent désormais à la barre pour dire au tribunal ce qu'ils ont vu et entendu ce jour fatidique du 28 septembre 2009 où plus de 150 personnes ont été tuées, des dizaines de femmes violées dans l'enceinte de ce qui était alors le plus grand stade de Conakry.

Kèfina Diakité

GUINÉE Quand la crise de carburant amène le gouvernement à suspendre les cours dans les écoles

Le gouvernement guinéen a cru devoir prendre la décision de suspendre les cours dans tout le système éducatif du 08 au 14 janvier 2024, inclusivement, pour, dit-on, la bonne exécution du plan de gestion de la crise de carburant qui frappe la Guinée de plein fouet depuis l'explosion de son principal dépôt d'hydrocarbures. Dans son communiqué publié à cet effet, le gouvernement de transition dirigé par Dr Bernard Goumou a indiqué qu'il a finalisé des accords avec les pays voisins sur les modalités d'un approvisionnement ininterrompu en carburant. «Sur le plan interne, nos équipes techniques travaillent d'arrache-pied pour une meilleure organisation des réseaux de distributions de ces produits à travers tout le pays. Nous rappelons que le prix du litre de gasoil et de l'essence reste maintenu à douze mille francs guinéens (12 000 GNF) sur toute l'étendue du territoire national. Nous vivons un

événement sans précédent. L'incendie a été contenu grâce au dévouement de nos services spécialisés, à l'appui des pays amis et surtout à la solidarité nationale. La gestion du post incendie requiert la compréhension et la patience de tous», indique le communiqué du gouvernement. Certains observateurs estiment que cette décision de suspendre les cours, pour une semaine, dans tous les établissements scolaires, professionnels et supérieurs du pays, est tout à fait compréhensible. Les élèves et les étudiants ainsi que leurs encadreurs font actuellement face à d'énormes difficultés dans leur déplacement quotidien. Si les tarifs de transport ne sont pas revus à la hausse de façon fantaisiste, par les conducteurs de taxi et de moto-taxi, c'est la rareté des moyens de locomotion qui devient un véritable casse-tête pour tout le monde.

Mamadou Oury

QUAI PÉTROLIER DU PORT AUTONOME DE CONAKRY

L'accostage d'un premier bateau de gasoil après l'explosion du dépôt de Kaloum

Dans la nuit du mardi 9 janvier 2024, un premier navire pétrolier a accosté au quai pétrolier du Port autonome de Conakry, après l'explosion du dépôt de Kaloum ayant fait plusieurs morts et des dégâts matériels importants. Un accostage dont s'est réjoui le Premier ministre, Chef du Gouvernement de Transition, Dr Bernard Goumou.



Depuis l'explosion du dépôt d'hydrocarbures dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023, on le sait, la Guinée du colonel Mamadi Doumbouya fait face à une grave crise de carburant. L'on est frappé ces derniers jours par des files de motos et de véhicules au niveau des stations-service

aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. La semaine dernière, une délégation gouvernementale s'est rendue à Freetown pour signer un accord avec les autorités sierra-léonaises portant sur l'approvisionnement ininterrompu de la Guinée en produits pétroliers. Dans la nuit du mardi 9 janvier 2024, un

premier navire pétrolier a accosté au quai pétrolier du Port autonome de Conakry. Un accostage dont s'est réjoui le Premier ministre, Chef du Gouvernement de Transition. « L'accostage de ce bateau au port est le signe que la Guinée se remet progressivement sur pied après la terrible tragédie qui l'a frappée dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023... Nous ne sommes pas encore arrivés au bout de nos peines, mais la reprise de l'approvisionnement du pays en gasoil à travers nos propres installations, est une véritable bouffée d'oxygène », a déclaré Dr Bernard Goumou. Le locataire du palais de la Colombe a tenu par ailleurs à rassurer que cette crise sera dépassée. « Merci surtout au Chef de l'État pour la gestion sereine de cette crise... Elle sera dépassée et nous ferons ensuite faire face aux dégâts matériels déjà répertoriés. La tragédie nous a appris à rester ensemble. Renforçons cette position », dira-t-il.

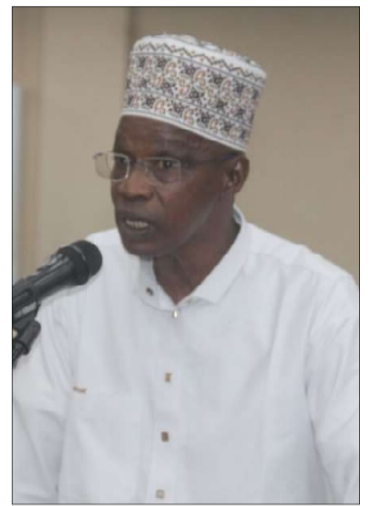
Kéfina Diakité

PRÉSENTATION DES VŒUX AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le Bâtonnier interpelle Charles Wright sur le difficile accès à l'information et la liberté de la presse

Le vendredi 05 janvier 2024, à la faveur de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an de tous acteurs de la justice guinéenne dans la salle d'audience du tribunal abritant le procès des événements du 28 septembre 2009, le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guinée, Me Mamadou Diop Souaré, a attiré l'attention du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Alphonse Charles Wright, sur le droit des citoyens à l'information et la liberté de la presse et d'opinion.

« Le Barreau, en sa qualité de premier activiste en la matière et porte-voix des sans-voix voudrait attirer respectueusement votre attention, l'occasion étant solennelle, sur le respect du droit à l'information de nos concitoyens, de la liberté de la presse et de la liberté d'opinion. Ce, en application des articles 8 et 19 de la Charte de la transition », a fait savoir le Bâtonnier Me Mamadou Diop Souaré. « Toute privation des citoyens de ces droits, de s'exprimer librement et de participer aux débats publics, est une violation des dispositions de la Charte de la



transition qui est notre Loi fondamentale. Malgré ça, en votre qualité de ministre de la Justice, le Barreau de Guinée espère et souhaite vivement que l'année 2024 soit enfin l'année de l'avocat en termes de soutien pour la construction de sa maison et de son école, qui constituent pour nous et pour tout le pays un impératif pour la qualification de l'exercice de notre profession », a-t-il ajouté. Ces légitimes préoccupations du Barreau de Guinée seront-elles prises en compte ? C'est la question que l'on est en droit de se poser.

Kéfina Diakité

SORTIE DE MADIFING DIANÉ CONTRE ALPHA CONDÉ

L'ancien ministre de la Sécurité recadré par Sory Sanoh du RPG Arc-en-ciel

Madifing Diané, ancien ministre de la Sécurité et ancien gouverneur de la région administrative de Labé, a fait récemment une sortie pour s'en prendre au Pr Alpha Condé. Ce qui lui a valu d'être recadré par des responsables du RPG Arc-en-ciel, dont Sory Sanoh de Kankan.

« Avec toutes ses expériences, il aurait dû être au moins un bon conseil pour cette équipe, parce qu'il a servi tous les régimes en Guinée. Sa sortie a été un manque de respect, il s'est décrédibilisé, nous croyions qu'il est une grande personnalité du pays. Mais il est tombé plus bas qu'on ne l'imaginait. Cette

sortie n'était pas nécessaire et ça lui a plutôt dégradé lui-même. Il se dit frustré, mais c'est le contraire. Le président a la latitude de nommer qui il veut et démettre qui il veut, on n'est pas nommé pour rester éternellement à un poste. S'il a été démis de ses fonctions de ministre, il n'a pas à se lamenter. Il a été nommé par

la suite au poste de gouverneur de Labé, mais il a accepté cela et si j'ai bonne mémoire, le jour où il a été délogé de son bureau après le coup d'Etat du 5 septembre 2021, tellement qu'il était avec ce régime, c'est lui qui a plaidé pour qu'on le laisse emporter l'effigie du Pr. Alpha Condé chez lui à son domicile. Nous, on ne va

jamais lui manquer de respect », a-t-il confié à Mediaguinee.

Aux autres camarades du RPG, Sory Sanoh demande de rester sereins et courageux dans la loyauté et dans la solidarité. « On ne condamne aucun Guinéen d'avoir cherché une place dans un gouvernement. En la

cherchant, il faut se faire honneur à sa propre personne. Mais, on ne le fait pas en vilipendant le régime qu'on a servi et défendu pendant tant d'années. Nous, on ne lui en veut pas pour ça. Mais ce qu'il a fait, restera aussi derrière lui dans l'histoire à jamais », a martelé Sory Sanoh

Mamadou Oury

PRÉSIDENTIELLE EN RDC

La réélection de Félix Tshisekedi confirmée par la cour constitutionnelle

La Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo a confirmé mardi la réélection haut la main de Félix Tshisekedi à la présidentielle du 20 décembre, avec plus de 73% des voix, après avoir rejeté une requête d'un candidat à l'élection.

Selon les résultats définitifs proclamés en audience publique par la Cour, le président sortant, au pouvoir depuis janvier 2019, gagne même un dixième de point, à 73,47%, par rapport aux chiffres provisoires annoncés le 31 décembre par la commission électorale (Céni), qui lui attribuaient 73,34% des voix.

Pour parvenir à ce résultat, la Cour constitutionnelle a retranché des scores des 26 candidats à la présidentielle les suffrages enregistrés dans deux circonscriptions où la Céni a annulé les élections générales pour cause de fraudes diverses. En même temps, le 5 janvier, la Céni avait annulé les votes pour 82 candidats.

Un quadruple scrutin – présidentielle, législatives, provinciales et locales – était organisé le 20 décembre mais



avait été prolongé d'au moins une journée pour cause de multiples problèmes logistiques.

Les chiffres définitifs établis par la Cour constitutionnelle ne

modifient pas le classement des 26 candidats qui étaient en lice pour la présidentielle, une élection à un seul tour, mais changent légèrement pour certains leur pourcentage de

voix obtenues.

Félix Tshisekedi est suivi de l'ancien gouverneur du Katanga (sud-est) Moïse Katumbi, qui recueille 18,08% des suffrages (inchangé), puis de l'autre

opposant Martin Fayulu, qui en obtient 4,92% (contre 5,33% selon les chiffres provisoires).

Un autre candidat, l'ancien Premier ministre Adolphe Muzito, est crédité de 1,13% des voix (contre 1,12). Tous les autres, y compris le prix Nobel de la paix Denis Mukwege, ne dépassent pas les 1%.

Lundi, la Cour constitutionnelle avait examiné une requête d'un candidat, arrivé dernier à l'élection, qui demandait l'annulation de la présidentielle, entachée selon lui d'une « multitude d'irrégularités ».

La Cour, qui a rendu sa décision mardi avant de proclamer les résultats définitifs de l'élection, a rejeté cette requête et en a déclaré une autre, émanant d'un simple électeur, irrecevable.

AFP

REQUÊTE POUR « GÉNOCIDE » CONTRE ISRAËL

L'Afrique du Sud monte au front

En affrontant Israël, qu'elle accuse d'« actes génocidaires » à Gaza, devant la plus haute juridiction de l'ONU jeudi, le pouvoir sud-africain espère sortir grand sur la scène internationale et gagner en popularité chez lui avant des élections à risque pour son parti.

Dans une requête de 84 pages adressée à la Cour internationale de Justice (CIJ) qui siège à La Haye, l'Afrique du Sud exhorte les juges à ordonner d'urgence à Israël de « suspendre immédiatement ses opérations militaires » dans la bande de Gaza.

Pretoria estime qu'Israël « s'est livré, se livre et risque de continuer à se livrer à des actes de génocide contre le peuple palestinien à Gaza ». Des propos qu'Israël a qualifié de « diffamation sanglante absurde ». Pour défendre cette première affaire portée par le pays devant la CIJ, Pretoria envoie « une équipe d'élite » d'avocats, a souligné Cathleen Powell, professeur de droit international à l'université du Cap.

Parmi eux, John Dugard,

associé au cabinet d'avocats international Doughty Street Chambers, auquel appartient notamment Amal Clooney. Me Dugard a été rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme dans les territoires palestiniens.

Y figure aussi Tembeka Ngcukaitobi, qui a notamment travaillé sur l'affaire qui a conduit l'ancien président Jacob Zuma en prison. Une délégation menée par le ministre de la Justice, Ronald Lamola, se rend aussi à La Haye pour soutenir l'initiative.

« **Question de principe** » La requête de Pretoria est motivée par des raisons historiques et politiques, selon les observateurs. Le parti au pouvoir (ANC, Congrès national africain), soutient depuis longtemps la cause palestinienne, qu'il a associée à la lutte contre l'apartheid. Nelson Mandela avait ainsi affirmé que la liberté de l'Afrique du Sud serait « incomplète sans la liberté des Palestiniens ».

Le président Cyril Ramaphosa a déclaré cette semaine que Mandela avait inspiré l'action

devant la justice internationale, et évoqué une « question de principe »: « Le peuple palestinien est bombardé, tué (...) Nous avons le devoir de nous lever et soutenir les Palestiniens ».

Les motivations de Pretoria sont aussi domestiques, selon les analystes. Pour la première fois de son histoire, l'ANC risque de perdre sa majorité parlementaire lors des prochaines élections prévues entre mai et août, dans un contexte socio-économique morose.

L'ANC voit dans ce recours « une base pour retrouver une primauté perdue ces 30 dernières années avec une gouvernance abandonnant peu à peu ses principes », explique Sara Gon, du groupe de réflexion Institute of Race Relations. L'Afrique du Sud accueille la plus grande communauté juive d'Afrique subsaharienne. Mais le pays compte une population musulmane largement plus importante, dont une partie pourrait voir le recours contre Israël d'un bon œil.

Contrepoids

L'Afrique du Sud pourrait aussi gagner du terrain sur la scène internationale avec sa démarche, estime Mme Gon. Membre des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), Pretoria considère ce groupe comme un contrepoids à l'ordre mondial dominé par les États-Unis et l'Europe. Et Pretoria a activement soutenu l'élargissement du bloc, notamment à l'Iran, grand rival d'Israël.

Israël a juré de « détruire » le Hamas après son attaque d'une ampleur sans précédent sur le sol israélien le 7 octobre qui a fait environ 1.140 morts, essentiellement des civils, selon un décompte de l'AFP à partir de données officielles israéliennes.

Depuis, les bombardements israéliens ont réduit de grandes parties de la bande de Gaza à l'état de ruines, et ont fait plus de 23.000 morts, majoritairement des femmes et des mineurs, selon le ministère de la Santé du Hamas. Les quelque 2,4 millions d'habitants de la bande de Gaza, dont environ 1,9 million ont dû fuir leur foyer selon l'ONU, continuent d'être confrontés à une situation humanitaire désastreuse.

Les décisions de la CIJ sont sans appel et juridiquement contraignantes, mais elle n'a aucun pouvoir pour les faire appliquer.

AFP

Les patriotes toujours parlent de mourir, mais jamais de tuer pour leur patrie.

Bertrand Russell

PERSONNALITÉ GUINEENEWS 2023

Le ministre directeur de cabinet de la Présidence distingué

Le vendredi 5 janvier 2023, la cérémonie de remise du trophée de la personnalité de l'année Guineenews s'est tenue à Conakry.

Les lecteurs de ce site d'informations devraient choisir entre six personnalités : Aguibou Barry, l'inventeur de la pompe à eau de Labé (FAPEL) ; le Coordinateur du FNDC, Oumar Sylla dit Foniké Mengué pour la constance dans son combat pour la démocratie ; l'ancienne syndicaliste Feue Hadja Rabiou Serah Diallo (à titre posthume) pour l'ensemble de son combat syndical ; l'avocat Salifou Béavogui pour la défense sans intérêts des justiciables démunis ; le ministre directeur de cabinet à la Présidence Djiba Diakité pour la relance du projet Simandou ; et le footballeur Sehrou Guirassy pour ses statistiques sans précédents dans le championnat allemand.

Finalement, c'est le ministre directeur de cabinet de la Présidence de la République, Dr Djiba Diakité, qui a été élu par les lecteurs avec 5860 voix, soit 32,99% des votes. Il succède à ce palmarès Aboubacar Sidiki Diakité alias Toumba, l'un des accusés au procès des événements du 28 septembre 2009.

Dans son intervention de circonstance, l'administrateur du site Guineenews, Amadou Tham Camara, a dit ceci : « Il y a eu six (6) bons et excellents Guinéens qui ont été choisis parmi les millions de personnes. La rédaction a donc estimé que ce sont eux qui se sont le plus fait illustrer pendant l'année écoulée. Le vote en ligne de ces six (6) noms que nous avons soumis à nos lecteurs s'est déroulé du 01 au 31 décembre à minuit. Ce sont donc ces lecteurs qui les ont départagés. Alors, quel que soit le vainqueur, je voudrais ici signaler que c'est la Guinée qui est gagnante. L'idéal, c'est qu'aujourd'hui, nous avons réussi à mettre le FNDC et le CNRD dans la même salle. Cela est à saluer et à encourager. Ça veut dire que c'est possible de conjuguer le même verbe, même si par endroits nous avons des avis divergents. Cependant, l'objectif reste le même, celui de développer ce pays. C'est pour cette raison que nous sommes convaincus qu'il n'y a ni gagnant encore moins un perdant ».

Kèfina Diakité

LABÉ

Un homme meurt après avoir reçu une pierre lancée par sa femme

Selon Mediaguinee, dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 janvier 2024, un jeune père de famille a succombé à ses blessures à l'hôpital régional de Labé, 24 heures après avoir été grièvement blessé à la tête par son épouse du nom de Fatoumata Binta Diallo, à l'aide d'une pierre.



Tout serait parti d'une bagarre qui a éclaté entre le couple le dimanche dernier. Les faits se sont produits à Moron, une localité relevant du district de Hindé, dans la commune rurale de Hafia, située à une vingtaine de km de la préfecture de Labé. La victime Abdourahmane Sall, un jeune homme âgé d'une trentaine d'années. Cette information nous a été donnée par le maire de cette juridiction

«Après la bagarre le dimanche dernier, le président du district de Hindhé, m'avait informé à la minute. D'après les explications, il y a eu une altercation entre la femme et son mari, la dame a pris une pierre pour cogner la tête, l'homme a été grièvement blessé, et il a été admis à

l'hôpital régional de Labé. Nous, on ne pensait pas que cela lui avait coûté la vie. A notre grande surprise, le jeune mari est mort dans la nuit du lundi. Aux environs de 22 h 40 le président du district de Hindhé, m'a appelé pour m'annoncer le décès. Hier matin, le sous-préfet de Hafia et le commissaire de police se sont rendus à Moron sur les lieux. Dès le jour de la bagarre, on avait demandé à ce que la femme rentre chez elle pour ne pas que la famille du jeune ne la lynche. C'est une déréglée mentale. Mais comme le jeune était décédé, la mise en cause avait été ramenée pour y être interrogée. Mais bien avant le procureur avait restitué le corps à la famille. Nous l'avons enterré hier mardi à 14 h à

Maron », explique Elhadj Mamadou Dambata Diallo.

Poursuivant, Elhadj Mamadou Dambata Diallo, le maire de HAFIA, précise que le couple était composé de déréglés mentaux. Raison pour laquelle l'épouse n'a pas été inquiétée après son interrogation par les agents chargés de l'enquête. «Lors de l'interrogatoire, il a été constaté par les services de sécurité et les médecins que la femme est mentalement déréglée. Le couple a eu quatre enfants ensemble dont une fille. Donc après avoir été entendue là où le drame s'est produit, nous avons jugé nécessaire qu'elle rentre chez ses parents, puisque la famille du défunt voulait toujours en découdre avec elle. A l'heure où je vous parle, elle est chez eux sans ses enfants. Elle n'est pas immobilisée avec des chaînes. La femme est née avec cette maladie. C'est qui est grave dans nos communautés, on a pris l'habitude d'unir deux déréglés mentaux, une chose qui n'est pas sans conséquence. Donc c'est ce qui s'est passé là. Y compris la femme et son mari sont tous malades mentaux, ils sont nés avec », a confié le maire de Hafia à Mediaguinee.

Mamadou Oury

FÉGUIFOOT

Bouba Sampil élu président

Le samedi 6 janvier 2024, Aboubacar Sampil (Bouba Sampil pour les intimes) a été élu poste de président de la Fédération Guinéenne de Football lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'instance, en présence des autorités de tutelle et des délégués de la CAF et de la FIFA.

Bouba Sampil a obtenu 37 voix sur 65 contre 28 pour Almamy Saïdou Sylla. Le troisième candidat, Abdoul Karim Bangoura (AKB), n'a obtenu aucune voix. De l'avis de tous les analystes et observateurs sportifs, les défis qui attendent le nouveau comité exécutif de la Féguifoot, à sa tête Bouba Sampil, sont énormes. Il faudra

s'employer tout d'abord à réconcilier l'ensemble des acteurs du football guinéen qui, ces derniers temps, s'étaient divisés en clans, avant de s'attaquer au développement du sport-roi dans notre pays. À sa prise de parole après son élection, Bouba Sampil a déclaré ceci : «je tends une main fraternelle à mes frères et sœurs présidents des clubs, associations affiliées et singulièrement, à mes anciens adversaires électoraux pour qu'ensemble, nous puissions transcender nos différences pour sauver l'essentiel et matérialiser notre slogan de campagne à savoir, refonder le football guinéen dans l'union, l'entente et la cohésion. C'est

évident que dans la mise en œuvre du processus de normalisation, nous n'avons pas eu les mêmes points de vue sur certaines questions. Nous avons eu plutôt des divergences de vue qui n'étaient guère des éléments de division, mais plutôt des facteurs d'enrichissement réciproque. C'est pourquoi, aujourd'hui, pour moi et pour toute l'équipe qui m'accompagne, il n'y a ni vainqueur ni vaincu à cette élection. Le seul vainqueur étant le football guinéen. La seule victorieuse, c'est la jeunesse guinéenne. La seule bénéficiaire, c'est la Nation guinéenne. En tout cas, convaincu que je suis, d'être le président de tous les membres

actifs du football guinéen et non d'une partie des membres de ce football, je réaffirme la ferme volonté de mon équipe à travailler avec toute la famille du football, sans exclusive aucune, pour initier et mettre en œuvre les programmes de développement et particulièrement, le Programme FORWARD de la FIFA dans l'intérêt exclusif de notre Association nationale...Nous n'avons pas le choix que celui de l'impérieuse nécessité de combler l'immense retard que notre Association nationale a accusé par rapport aux autres Associations nationales africaines dont les multitudes de projets FORWARD bénéficient de nos jours à des milliers de

jeunes du continent. Nous nous engageons à promouvoir et développer le football guinéen conformément à la politique sportive du CNRD et du Gouvernement, sous la conduite éclairée de notre cher Ministre des Sports M. Lansana Bea Diallo. (...). Les défis qui se posent sont énormes et nous sommes déterminés à les relever dans l'intérêt exclusif de notre jeunesse sportive. À commencer par la mise en œuvre des jalons indispensables pour notre participation honorable à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2024".

Kèfina Diakité